

3.00 crédits

12.0 h

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestations de stage sont évaluées par le-la maître de stage et le-la responsable de stage. La note du-de la maître de stage vaut pour 25% de la note finale et la note du-de la responsable de stage vaut pour 25% de la note finale. • Le rapport de stage est évalué par le-la responsable de stage et vaut pour 50% de la note finale. • La réussite de ces trois parties, les prestations de stage évaluées par le-la maître de stage, les prestations de stage évaluées par le-la responsable de stage et le rapport de stage, sont indispensables pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. • Le rapport de stage consiste en un travail réflexif sur les activités menées en stage et sur le projet de développement professionnel de l'étudiant-e. Les consignes précises seront données au cours et déposées sur Moodle. • Un stage peut être mis en échec dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du stage avant la fin. • Non-respect des règles déontologiques (conduite en cours de stage ou plagiat dans le rapport). • Remise du rapport avec un retard de plus de 10 jours ouvrables. • Exigences de qualité du rapport non rencontrées. • Absence de préparations (fiche signalétique, planification, document élève) pour les séquences enseignées <p>Les outils d'Intelligence Artificielle générative (e.g., ChatGPT, etc.) ne peuvent pas être utilisés pour rédiger le rapport de stage LPSP91113 et les analyses réflexives à la place de l'étudiant-e. Leur utilisation est tolérée pour autant que l'étudiant-e indique systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, par exemple en note de bas de page en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.</p>
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Le-la stagiaire rencontre son-sa maître de stage, selon les modalités détaillées dans la brochure « Guide des stages », et échange avec lui-elle régulièrement pour vérifier ses préparations et ajuster son enseignement en fonction des commentaires du-de la maître de stage. • Le-la stagiaire rencontre les responsables des stages, selon les modalités détaillées dans la brochure « Guide des stages » et échange avec eux régulièrement pour définir les objectifs personnels de formation en lien avec le stage, relever les atouts et les difficultés liés au stage, proposer des pistes de régulation, se mettre en projet pour le stage suivant. • Le-la responsable de stage réalise – dans la mesure du possible- une visite de stage. • Le-la stagiaire participe au séminaire d'accompagnement des stages LPSP2323.
Contenu	<p>Le stage vise à favoriser une réflexion régulière sur la pratique professionnelle en établissant des liens avec les grilles de lecture théoriques acquises dans les cours et travaillées dans les séminaires. Il vise à ce que les stagiaires deviennent des praticien-nes réflexif-ves capables d'analyser les situations d'enseignement/apprentissage, de construire des solutions nouvelles aux problèmes rencontrés et de réfléchir sur leur propre développement professionnel.</p> <p>Le stage LPSP 9113 comprend 2 heures d'observation (à réaliser dans la ou les classes d'enseignement du stage) et 12 heures d'enseignement.</p> <p>Le stage LPSP9113 vise à amener l'étudiant-e à concevoir, expérimenter, analyser et réguler un dispositif d'évaluation des apprentissages des élèves et à communiquer les résultats. En outre, le stage vise à amener l'étudiant-e à planifier et réguler des séquences d'enseignement, à développer des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession, à tenir compte du profil cognitif, affectif et socio-culturel de chaque élève, à porter un regard réflexif sur sa pratique.</p> <p>Au terme de ce stage, l'étudiant-e sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, expérimenter et analyser au moins un dispositif pour évaluer les acquis des élèves et leur communiquer les résultats. • Concevoir des dispositifs d'apprentissage en choisissant une méthodologie ainsi qu'un matériel adaptés. • Varier les dispositifs d'enseignement pour développer des stratégies d'apprentissage chez les élèves. • Favoriser le développement de la confiance en soi et l'épanouissement de l'élève.

	<ul style="list-style-type: none">• Gérer le groupe classe en tenant compte du profil cognitif, affectif et socio-culturel de chaque élève et réguler son action.• Porter un regard réflexif sur ses pratiques.• S'autoévaluer et se mettre en projet de formation continuée.
Autres infos	L'étudiant-e prendra préalablement connaissance de la brochure « Guide des stages ».
Faculté ou entité en charge:	PSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)	PSP2A	3		